



JOURNÉE DU JEUNE AVOCAT DU 18 OCTOBRE 2013
FORMATIONS « CARRIÈRE » : OUTILS POUR VOTRE CARRIÈRE ET VOTRE AVENIR
SALLE DES PAS PERDUS – PALAIS DE JUSTICE DE PARIS

Toutes nos formations sont prises en compte au titre de la formation continue obligatoire

9h30-11h30 : Pilotage financier et croissance de votre cabinet : « business plan » pour cabinets d'avocats

Contenu : Plan de développement, pilotage financier, développement, investissements, et financement des cabinets d'avocats.

Intervenants : Catheline Modat, Coordinatrice de la Commission Carrière, Installation et Association de l'UJA de Paris, un représentant de la Banque HSBC,

Public : Avocats en projet d'installation et/ou d'association, installés, associés

11h30-13h30 : Créer, sécuriser et développer votre clientèle : outils pratiques

Contenu : Définition de projet, positionnement, message, plan de communication, outils de développement de votre notoriété, réseaux et réseaux sociaux

Intervenants : Dominic Jensen, Conseil en stratégie des cabinets d'avocats et directeur scientifique de "Daloz Avocats, exercer et entreprendre", Romain Carayol, avocat associé, Président d'honneur de l'UJA de Paris, ancien membre du CNB

Public : Avocats collaborateurs, Avocats en projet d'installation et/ou d'association, installés, associés

13h30 – 15h30 : La collaboration libérale : on vous dit tout !

Contenu : Grands principes et droits du collaborateur, inscrire sa collaboration dans son projet de carrière, négocier son contrat de collaboration et sa rémunération, préparer son avenir, construire sa carrière, égalité

Intervenantes : Léonore Bocquillon, Responsable de la commission Collaboration de l'UJA de Paris, déléguée SOS Collaborateurs ; Laurence Boyer, avocate associée, ancien membre du CNB ;

Public : Avocats collaborateurs.

L'UJA recommande aussi aux avocats ayant des collaborateurs de suivre cette formation qui rappelle les principes et règles de la collaboration libérale !

15h30 – 17h30 : Facturer, protéger son cabinet, protéger son patrimoine

Contenu : facturer efficacement, recouvrer les honoraires, gérer sa trésorerie, se protéger et protéger son cabinet.

Intervenants : ANAAFA, Cabinet Guyard, Leila Hamzaoui, Présidente de l'UJA de Paris

Public : Avocats collaborateurs, Avocats en projet d'installation et/ou d'association, installés, associés